
**Services de traduction — Post-édition
d'un texte résultant d'une traduction
automatique — Exigences**

*Translation services — Post-editing of machine translation output —
Requirements*

**iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)**

[ISO 18587:2017](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/310c236f-b40e-4027-a61e-e10c063dffec/iso-18587-2017)

[https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/310c236f-b40e-4027-a61e-
e10c063dffec/iso-18587-2017](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/310c236f-b40e-4027-a61e-e10c063dffec/iso-18587-2017)



iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 18587:2017

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/310c236f-b40e-4027-a61e-e10c063dffec/iso-18587-2017>



DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2017, Publié en Suisse

Droits de reproduction réservés. Sauf indication contraire, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, l'affichage sur l'internet ou sur un Intranet, sans autorisation écrite préalable. Les demandes d'autorisation peuvent être adressées à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Ch. de Blandonnet 8 • CP 401
CH-1214 Vernier, Geneva, Switzerland
Tel. +41 22 749 01 11
Fax +41 22 749 09 47
copyright@iso.org
www.iso.org

Sommaire

Page

Avant-propos	iv
Introduction	v
1 Domaine d'application	1
2 Références normatives	1
3 Termes et définitions	1
3.1 Concepts relatifs à la traduction automatique.....	1
3.2 Concepts relatifs à la langue et au contenu.....	2
3.3 Concepts relatifs aux personnes et aux organisations.....	3
3.4 Concepts relatifs à la traduction.....	4
4 Processus de post-édition	5
4.1 Généralités.....	5
4.2 Processus de préproduction.....	5
4.3 Processus de production.....	6
4.3.1 Objectifs dans le processus de post-édition.....	6
4.3.2 Exigences relatives à la post-édition du texte résultant de la TA.....	6
4.3.3 Tâches du post-éditeur.....	7
4.4 Processus de post-production.....	7
4.4.1 Vérification finale et livraison.....	7
4.4.2 Retour d'informations.....	7
5 Compétences et qualifications des post-éditeurs	7
5.1 Compétences.....	7
5.2 Qualifications.....	8
5.3 Professionnalisme.....	8
6 Exigences relatives à la post-édition complète	9
Annexe A (informative) Formation des post-éditeurs	10
Annexe B (informative) Post-édition superficielle	11
Annexe C (informative) Pré-édition	12
Annexe D (informative) Accords entre clients et PST et spécifications de projet	13
Annexe E (informative) Post-édition automatique	15
Bibliographie	16

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir www.iso.org/directives).

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence. Les détails concernant les références aux droits de propriété intellectuelle ou autres droits analogues identifiés lors de l'élaboration du document sont indiqués dans l'Introduction et/ou dans la liste des déclarations de brevets reçues par l'ISO (voir www.iso.org/brevets).

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

Pour une explication de la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) concernant les obstacles techniques au commerce (OTC) voir le lien suivant: www.iso.org/iso/fr/foreword.html.

Le présent document a été élaboré par le comité technique ISO/TC 37, Terminologie et autres ressources langagières et ressources de contenu, sous-comité SC 5, Traduction, interprétation et technologies apparentées.

Introduction

Pour répondre aux besoins d'une industrie de la traduction et de la localisation de plus en plus exigeante, l'utilisation de systèmes de traduction automatique (TA) se développe. De nombreux prestataires de services de traduction (PST) et clients prennent conscience que l'utilisation de tels systèmes est une solution viable pour la traduction de projets devant être réalisés dans des délais très courts et/ou avec un budget réduit. L'utilisation d'un système de TA permet aux clients de faire traduire des documents qu'ils n'auraient sinon jamais fait traduire, de réduire les coûts de traduction et d'accélérer le lancement de produits sur des marchés spécifiques, ainsi que le flux des informations. Par ailleurs, les PST sont capables:

- a) d'améliorer la productivité en traduction;
- b) d'accélérer les délais de livraison;
- c) de rester compétitifs dans un environnement où les clients exigent de plus en plus l'utilisation de systèmes de TA.

Toutefois, il n'existe pas de système de TA donnant un résultat pouvant être qualifié d'égal à celui de la traduction humaine et, par conséquent, la qualité finale du texte résultant d'une traduction dépend encore des traducteurs humains et, pour atteindre cet objectif, de leurs compétences en post-édition.

Compte tenu de la vitesse à laquelle les systèmes de TA évoluent, il est impossible d'élaborer une Norme internationale générale sur ces systèmes, qui serait susceptible d'entraver l'innovation ou de ne pas être prise en considération par l'industrie du développement des technologies de la traduction.

En conséquence, le présent document limite ses dispositions à la partie du processus qui commence avec la remise d'un texte résultant d'une traduction automatique et le début de l'intervention humaine, désignée par le terme « post-édition ».

[ISO 18587:2017](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/310c236f-b40e-4027-a61e-e10c063dffec/iso-18587-2017)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/310c236f-b40e-4027-a61e-e10c063dffec/iso-18587-2017>

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 18587:2017

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/310c236f-b40e-4027-a61e-e10c063dffec/iso-18587-2017>

Services de traduction — Post-édition d'un texte résultant d'une traduction automatique — Exigences

1 Domaine d'application

Le présent document spécifie les exigences relatives au processus de post-édition humaine complète d'un texte résultant d'une traduction automatique et aux compétences des post-éditeurs.

Le présent document est destiné à être utilisé par les PST, leurs clients et les post-éditeurs.

Le présent document s'applique uniquement au contenu traité par des systèmes de TA.

NOTE Pour les services de traduction en général, voir l'ISO 17100.

2 Références normatives

Le présent document ne contient aucune référence normative.

3 Termes et définitions

Pour les besoins du présent document, les termes et définitions suivants s'appliquent.

L'ISO et l'IEC tiennent à jour des bases de données terminologiques destinées à être utilisées en normalisation, consultables aux adresses suivantes:

- IEC Electropedia: disponible à l'adresse <http://www.electropedia.org/>
- ISO Online browsing platform: disponible à l'adresse <http://www.iso.org/obp>

3.1 Concepts relatifs à la traduction automatique

3.1.1

traduction automatique

TA

traduction (3.4.2) automatique d'un *texte* (3.2.6) d'un langage naturel dans un autre langage naturel à l'aide d'un système informatique

[SOURCE: ISO 17100:2015, 2.2.2, modifiée – la référence à la traduction d'un discours a été supprimée car elle n'est pas pertinente pour le présent document; le terme « automatisée » a par ailleurs été remplacé par le terme « automatique » afin d'éviter toute confusion avec les outils à mémoire de traduction]

3.1.2

texte résultant d'une traduction automatique

texte résultant d'une TA

résultat d'une *traduction automatique* (3.1.1)

[SOURCE: ISO 17100:2015, 2.2.3]

3.1.3

système de traduction automatique

technologie utilisée pour effectuer une *traduction automatique* (3.1.1)

ISO 18587:2017(F)

3.1.4

post-éditer

modifier et corriger un *texte résultant d'une traduction automatique* ([3.1.2](#))

[SOURCE: ISO 17100:2015, 2.2.4, modifiée – la note a été supprimée]

3.1.5

post-édition complète

processus de *post-édition* ([3.1.4](#)) permettant d'obtenir un produit comparable à un produit obtenu par une *traduction humaine* ([3.4.3](#))

3.1.6

post-édition superficielle

processus de *post-édition* ([3.1.4](#)) permettant d'obtenir un produit qui soit simplement compréhensible, sans tenter de parvenir à un produit comparable à celui obtenu par une *traduction humaine* ([3.4.3](#))

3.2 Concepts relatifs à la langue et au contenu

3.2.1

contenu

information sous toutes ses formes

EXEMPLE Textuelle, audio, vidéo, etc.

3.2.2

langue source

langue du *contenu* ([3.2.1](#)) devant être *traduit* ([3.4.1](#))

3.2.3

contenu dans la langue source

contenu ([3.2.1](#)) linguistique devant être *traduit* ([3.4.1](#))

[SOURCE: ISO 17100:2015, 2.2.3]

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)
ISO 18587:2017
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/310c236f-b40e-4027-a61e-e10c063dfec/iso-18587-2017>

3.2.4

langue cible

langue dans laquelle le *contenu dans la langue source* ([3.2.3](#)) est *traduit* ([3.4.1](#))

[SOURCE: ISO 17100:2015, 2.3.6]

3.2.5

contenu dans la langue cible

contenu ([3.2.1](#)) linguistique *traduit* ([3.4.1](#)) à partir du *contenu dans la langue source* ([3.2.3](#))

[SOURCE: ISO 17100:2015, 2.3.3]

3.2.6

texte

contenu ([3.2.1](#)) sous forme écrite

[SOURCE: ISO 17100:2015, 2.3.4]

3.2.7

langue naturelle

langue d'origine inconnue, mais en constante évolution, parfois exprimée de manière idiosyncratique, communément utilisée à des fins de communication humaine

[SOURCE: ISO/TS 24620, 2.12]

3.2.8**langue naturelle contrôlée**

langue contrôlée

sous-ensemble d'une *langue naturelle* (3.2.7), dont la grammaire et le lexique ont été restreints afin de limiter ou de supprimer toute ambiguïté et complexité

Note 1 à l'article: Le terme générique « langue naturelle contrôlée » désigne les propriétés abstraites de l'ensemble des langues naturelles contrôlées et non une langue naturelle en particulier ni une application dans un but spécifique. Une langue naturelle contrôlée est pensée (c'est-à-dire conçue) pour limiter ou supprimer toute ambiguïté et complexité et vise à faciliter pour les lecteurs (notamment les utilisateurs de langue étrangère, les utilisateurs non spécialistes et les personnes dont la compréhension est limitée) la lecture d'un *texte* (3.2.6), ainsi qu'à améliorer le traitement informatique d'un texte.

Note 2 à l'article: Une langue naturelle contrôlée est une langue pensée (c'est-à-dire conçue), qui repose sur une langue naturelle donnée, mais qui est plus limitée en termes de lexique, de syntaxe ou de sémantique, tout en préservant la plupart de ses propriétés naturelles. [La version anglaise de ce document précise qu'il s'agit d'un nom comptable.].

[SOURCE: ISO/TS 24620, 2.6]

3.2.9**segment**

unité de *texte* (3.2.6) produite pour une application informatique afin de faciliter la traduction

Note 1 à l'article: Un segment peut être une phrase, un titre ou une autre unité de texte, telle qu'un syntagme, un mot ou un caractère unique.

3.2.10**particularités locales**

ensemble des caractéristiques, informations ou conventions spécifiques aux conventions linguistiques, culturelles, techniques et géographiques d'un public cible

3.2.11**registre linguistique**

niveau de langue utilisée dans un but particulier ou dans un domaine social ou industriel particulier

iTech STANDARD PREVIEW

(standards.itech.ai)

[ISO 18587:2017](https://standards.itech.ai/catalog/standards/sist/310c236f-b40e-4027-a61e-e10c063dffec/iso-18587-2017)<https://standards.itech.ai/catalog/standards/sist/310c236f-b40e-4027-a61e-e10c063dffec/iso-18587-2017>**3.3 Concepts relatifs aux personnes et aux organisations****3.3.1****client**

donneur d'ouvrage

personne ou organisation qui commande un service de traduction à un *PST* (3.3.5) dans le cadre d'un accord officiel

Note 1 à l'article: Le client peut être la personne ou l'organisation demandant ou achetant le service de traduction et peut être externe ou interne à l'organisation du *PST* (3.3.5).

[SOURCE: ISO 17100:2015, 2.4.3]

3.3.2**traducteur**

personne qui *traduit* (3.4.1)

[SOURCE: ISO 17100:2015, 2.4.4]

3.3.3**réviseur**

personne qui révisé le *texte résultant d'une traduction* (3.4.4)

[SOURCE: ISO 17100:2015, 2.4.5, modifiée – inutile de spécifier «par rapport au contenu dans la langue source» car ceci est expliqué dans la définition de «révision»]

3.3.4

post-éditeur

personne qui *post-édite* (3.1.4)

3.3.5

prestataire de services de traduction

PST

prestataire de services linguistiques fournissant des *services de traduction* (3.4.5)

Note 1 à l'article: Un PST peut être une société de traduction, une agence de traduction, une organisation de traduction (à but lucratif, à but non lucratif ou gouvernementale), un traducteur ou un post-éditeur indépendant, ou un service de traduction interne.

[SOURCE: de la définition: ISO 17100:2015, 2.4.2, modifiée]

3.3.6

chef de projet

CP

personne qui gère des aspects spécifiés d'un projet de traduction ou de post-édition et qui est responsable de ce processus

[SOURCE: ISO 17100:2015, 2.4.8, modifiée – le terme « post-édition » a été ajouté au regard de l'objet du présent document]

3.4 Concepts relatifs à la traduction

iTeh STANDARD PREVIEW

3.4.1

traduire

transposer un *contenu dans la langue source* (3.2.3) en un *contenu dans la langue cible* (3.2.5) sous forme écrite

ISO 18587:2017

[SOURCE: ISO 17100:2015, 2.1.1]

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/310c236f-b40e-4027-a61e-e10c063dffec/iso-18587-2017>

3.4.2

traduction

ensemble de processus permettant de transposer un *contenu dans la langue source* (3.2.3) en un *contenu dans la langue cible* (3.2.5)

[SOURCE: ISO 17100:2015, 2.1.2, modifiée – inutile de mentionner « sous forme écrite ». La note a également été supprimée afin d'éviter toute confusion avec la définition de « texte résultant d'une traduction ».]

3.4.3

traduction humaine

traduction (3.4.2) effectuée par un *traducteur* (3.3.2)

3.4.4

texte résultant d'une traduction

résultat d'une *traduction* (3.4.2)

3.4.5

service de traduction

produit immatériel qui est le résultat de l'interaction entre un *client* (3.3.1) et un *PST* (3.3.5)

[SOURCE: ISO 17100:2015, 2.1.6]

3.4.6**mémoire de traduction****MT**

ensemble électronique de paires de *segments* (3.2.9) en *langue source* (3.2.2) et en *langue cible* (3.2.4)

Note 1 à l'article: Une mémoire de traduction a pour but de faciliter l'extraction et l'utilisation d'un contenu préalablement traduit.

3.4.7**révision**

examen bilingue du *contenu dans la langue cible* (3.2.5) par rapport au *contenu dans la langue source* (3.2.3) afin d'évaluer son adéquation avec l'objectif convenu

Note 1 à l'article: Cette note n'est pas applicable en français.

[SOURCE: ISO 17100:2015, 2.2.6, modifiée dans la version française – il est désormais précisé que la note 1 à l'article n'est pas applicable en français.]

3.4.8**contrôle**

confirmation par le *chef de projet* (3.3.6) du *PST* (3.3.5) que les spécifications ont été respectées

[SOURCE: ISO 17100:2015, 2.5.1, modifiée – PST a été ajouté dans un souci de clarté]

4 Processus de post-édition

ITeH STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

4.1 Généralités

La post-édition s'effectue sur un texte résultant d'une traduction automatique dans le but d'en vérifier l'exactitude et la compréhensibilité, d'améliorer le texte, de rendre le texte plus lisible et de corriger les erreurs. La post-édition diffère de la traduction par la présence de trois textes: le texte source, le texte résultant d'une traduction automatique et le texte cible final.

Il existe essentiellement deux niveaux de post-édition: la post-édition complète et la post-édition superficielle. Leur utilisation dépend de la finalité du texte résultant d'une traduction et des exigences du client. Le présent document traite de la post-édition complète. La post-édition superficielle est décrite à l'[Annexe B](#).

Le processus de post-édition peut être automatique ou humain. La post-édition automatique est décrite dans l'[Annexe E](#). La post-édition humaine désigne le processus de post-édition d'un texte résultant d'une traduction automatique, effectué par un post-éditeur.

Le processus de post-édition peut intervenir dans un environnement dans lequel la totalité du texte à traiter a fait l'objet d'une traduction automatique, ou dans un environnement intégré, où une traduction automatique et une mémoire de traduction, ainsi qu'une gestion cohérente de la terminologie, sont entièrement intégrées afin de produire un environnement de travail de traduction multimodal.

La post-édition d'un texte résultant d'une traduction automatique peut ou non être intégrée dans une mémoire de traduction (automatiquement ou partiellement), selon les processus de l'organisation et les exigences de ses clients en matière d'assurance qualité.

4.2 Processus de préproduction

Le PST doit mettre en place un processus pour déterminer, en concertation avec le client, le cas échéant, si le contenu dans la langue source est adapté ou non à la traduction automatique et à la post-édition ultérieure, car l'efficacité de la combinaison entre traduction automatique et post-édition dépend du système de TA, de la combinaison de langues, du domaine et du style du contenu dans la langue source.